

Projet T'Rh a « Terres de Chavaignac »  
Demande d'autorisation environnementale.

Ancien ing nieur thermicien, sp cialiste de la gestion des  nergies et de l'environnement, aujourd'hui   la retraite, reconverti en agriculteur  leveur d' quid s.

Ci-apr s, ma vue de ce dossier en esp rant que ce coup de gueule sera lu par une ou des personnes responsables.

La vie rurale  tant pour moi le sang de la France je me suis toujours int ress  au monde agricole qui repr sente la vie et la survie de la Nation France.

C'est dans cet esprit-l  que j'ai  t  un des tr s rares habitants de la commune   avoir analys  en d tail le premier dossier de demande d'autorisation environnementale « Terre de Chavaignac » pr sent  par T'Rh a.

J'avais  t  tr s agr ablement surpris par la qualit  de ce dossier et surtout de son opportunit  dans la crise agricole majeure que traverse aujourd'hui l'UE et plus sp cifiquement la France.

J'avais juste retoqu  trois points et le refus essay  par cette demande m'a sembl  parfaitement justifi , reprenant des points que j'avais mis moi-m me en exergue.

C'est donc avec la m me rigueur que j'ai analys  cette demande modifi e pr sent e par T'Rh a aujourd'hui.

C'est avec une grande col re que j'ai appris, qu'avant m me qu'un seul conseiller municipal n'ait analys  ce nouveau dossier en d tail, que le Conseil municipal de la mairie de Peyrilhac a vot  contre ce projet   une courte majorit  !

Il s'agit l  d'un vote id ologique qui va   l'encontre des int r ts de la commune et surtout de l'int r t  conomique et social des agriculteurs- leveurs qui sont la **seule vraie richesse de cette commune rurale**.

Veuillez essayer de prendre un peu de votre temps, que je me doute pr cieux, pour prendre connaissance de l'argumentaire qui suit.

**Analyse des faits :**

Nous sommes sollicit s aujourd'hui pour collecter plus d'informations sur le projet T'Rh a de Chavaignac pour que les organismes publics concern s puissent prendre une d cision en leur pleine conscience et en occultant les dogmes et id ologies politiques.

Malheureusement le bon sens est souvent exclu des d bats au profit des dogmes et d'une division du Peuple Fran ais qui date du 17 septembre 1789 :

« Messieurs les partisans du veto royal mettez-vous   droite, ceux qui y sont hostiles se mettent   gauche (dans l'h micycle du parlement) »

Depuis ce jour, cette division droite/gauche, qui n'a plus grande signification, est le plus grand obstacle pour tout projet impactant toute collectivit .

Aujourd'hui, il est temps d'analyser, avec le bon sens comme seul juge, les plus et les moins du projet T'Rh a de Chavaignac.

Une premi re question : pourquoi ce projet parfaitement pr sent  ?

On est en effet en droit de se poser cette question, surtout depuis la d pote d'un projet modificatif qui ram ne le projet initial   2120 t tes, donc ce qui existe   ce jour.

Projet T’Rhéa « Terres de Chavaignac »  
Demande d’autorisation environnementale.

Toute personne ayant quelques connaissances en droit agricole sait fort bien que le projet tel qu’il a été présenté initialement n’a besoin d’aucune autorisation environnementale s’il est réparti entre plusieurs entreprises, par exemple Chavaignac1, Chavaignac2, Puymaud, voir le Mas du Bost, chacune respectant le cota maximum légal de têtes de bétail.

Pour quelle raison donc présenter ce projet sous une forme globale ?

La première réponse est que T’Rhéa se veut être un acteur économique majeur de la commune et du département dans le domaine de l’élevage comme sur d’autres régions du Sud de la France. Et ce en parfaite transparence et en partenariat avec la préfecture.

Ce positionnement est valorisant pour la commune où se développe ce projet, pour le département en renforçant certaines de ses positions économiques et sociales, pour la Région pour les mêmes raisons et pour le porteur de projet d’être reconnu comme une entreprise qui respecte le fond et la forme et n’utilise pas le passage en force qui est pourtant légalement à sa portée.

Cette valorisation sera élevée au niveau national avec « La plus grande ferme de France ».

Dans cette analyse il est également nécessaire de prendre conscience de la conjoncture départementale.

Comme l’a fait remarquer Monsieur le Préfet, lors de l’examen de ce projet avec ses services, T’Rhéa représente la plus grande partie de l’activité d’abattage de l’abattoir de Limoges.

Aujourd’hui T’Rhéa, dans son souci permanent de valorisation du territoire, fait abattre à Limoges mais depuis 2021, T’Rhéa via sa filiale Carnivor, bien connue pour la qualité de ses produits, est propriétaire de l’abattoir de Thiviers, de Brive mais également d’autres abattoirs proches.

Avec quelques investissements mineurs, T’Rhéa peut se passer de l’abattoir de Limoges et augmenter la rentabilité de ses propres abattoirs.

Comme l’a indiqué Monsieur le Préfet, ce serait une catastrophe pour le département et la Région.

On dit, d’une manière courante, que la fermeture d’un abattoir a les mêmes conséquences sociales et économiques que la fermeture d’un petit hôpital.

Le projet T’Rhéa de Chavaignac, tel qu’il est présenté, s’il est validé, assure la pérennité régionale de toute une filière, ce que les services de la préfecture ont bien fait ressortir au cours de la première enquête publique.

L’aboutissement de ce projet en l’état est donc un grand plus pour les agriculteurs régionaux et pour la commune de Peyrilhac avec un « bonus » qui est l’aménagement des secteurs de la Roche et de Chavaignac assuré par le porteur du projet.

Son Maire, en bon gestionnaire du bien public, en est parfaitement conscient.

Je répète ici que Monsieur le Préfet, lors de l’examen de ce projet avec ses services, a bien mis en exergue tous ces points et qu’il ne pourrait qu’être reconnaissant à la commune de Peyrilhac d’avoir consolidé, avec une pierre d’angle, une partie économique importante pour le département.

Dans tout dossier, il est indispensable d’analyser les diverses facettes.

Projet T’Rhéa « Terres de Chavaignac »  
Demande d’autorisation environnementale.

Le bon sens étant parfois occulté par les dogmes, le fameux clivage évoqué ci-avant étant souvent destructeur, que se passera-t-il à la suite du refus purement dogmatique du Conseil Municipal de Peyrilhac alors même que **TOUS** les agriculteurs et éleveurs de bovins de la commune et des communes environnantes sont pour !!

Sur le plan visible en fonctionnement sur le terrain **rien** !

En effet, tout continuera à fonctionner comme ce jour via l’exploitation de Monsieur Emmanuel Thomas.

La seule différence sera d’ordre juridique avec la création de plusieurs entités, ce qui permettra de monter facilement et tout à fait légalement le cheptel à trois mille têtes, voire plus.

En revanche, tout un processus destructeur style dominos va intervenir.

Le premier sera la défiance de T’Rhéa envers la commune et donc les retombées économiques ne seront plus celles escomptées pour cette dernière.

Sur le plan de l’image cela aura un effet catastrophique pour tout analyste extérieur qui classera la commune de Peyrilhac comme une commune où il ne fait pas bon de monter un projet un peu conséquent et d’investir.

Pour tous les agriculteurs/éleveurs impactés par ce projet, la rentabilité de leurs exploitations ne sera plus pérennisée comme elle pourrait l’être et devient aléatoire.

Sur le plan départemental, il s’agira d’une catastrophe sociale et économique, comme Monsieur le Préfet a tenu lui-même à le souligner au sein de ses services, avec la fermeture inéluctable, à terme, de l’abattoir de Limoges, T’Rhéa n’ayant plus aucune raison de faire abattre à Limoges et augmentera de fait la rentabilité de ses propres abattoirs.

Il faut donc être conscient qu’au niveau départemental et surtout préfectoral, la commune de Peyrilhac sera marquée au fer rouge d’une manière indélébile.

Vis-à-vis de la préfecture, la commune de Peyrilhac sera reconnue comptable de la fermeture, à terme, de l’abattoir de Limoges.

Quel serait donc l’intérêt de la commune de Peyrilhac en s’opposant à ce projet puisque tout ce qui est présenté comme des nuisances subsiste voire augmente mais que tous les bénéfices liés à la réussite de ce projet disparaissent ?

Comment se fait-il que tous les articles de presse soient systématiquement contre sans jamais fournir aucun argument ?

La désinformation règne dans ce genre de presse où l’auteur va même jusqu’à se poser la question :

[https://www.lepopulaire.fr/limoges-87000/economie/les-gens-doivent-savoir-ce-qu-ils-mangent-one-voice-alerte-sur-l-elevage-intensif-en-haute-vienne\\_14635321/](https://www.lepopulaire.fr/limoges-87000/economie/les-gens-doivent-savoir-ce-qu-ils-mangent-one-voice-alerte-sur-l-elevage-intensif-en-haute-vienne_14635321/)

oubliant que le sujet même de ce projet est l’engraissement de bovins **A L’HERBE** !!

Je le redis ici haut et fort, il ne s’agit pas de prendre une position dogmatique voir idéologique sur ce projet mais de regarder, avec le bon sens paysan et un esprit cartésien, l’intérêt social et économique des agriculteurs et de la commune dans un total respect environnemental comme son maire en la personne de Monsieur Claude Compain l’a toujours fait.

Projet T'Rh a « Terres de Chavaignac »  
Demande d'autorisation environnementale.

Une analyse rationnelle des plus et des moins doit  tre   la base de toute d cision.

Malheureusement, la pr sence d'un repr sentant de Terre de Liens en parfait anachronisme avec le projet initial, lors d'une r union exceptionnelle du Conseil Municipal le 18/11 aurait tendance   prouver que la d rive id ologique et dogmatique allant   l'encontre de l'int r t des agriculteurs et de la commune est d j  en marche.

Ce Conseil Municipal exceptionnel aura permis aux agriculteurs de s'exprimer et de montrer qu'ils  taient **unaniment** favorables   ce projet qui est pour eux une vraie bou e de sauvetage pour l'avenir de la filiere bovine dans cette r gion du Limousin.

Un jour un Sage a bout  les marchands hors du Temple.

Mon souhait le plus vif serait qu'un Sage apolitique mais attach    la bonne gestion sociale et  conomique de notre commune rurale se l ve et boute hors des d cideurs responsables de sa bonne gestion les politiciens dogmatiques et endoctrin s qui ne se pr occupent absolument pas des int r ts de la commune et de ses habitants mais uniquement de suivre l'id ologie d'un parti politique.

L'avis des agriculteurs, seule source vive de la commune, **doit toujours  tre pr pond rant** dans toutes les prises de d cisions qui impactent durablement l' conomie de la commune.

D sol  de cette diatribe un peu col rique mais lorsque l'on analyse l'actualit   conomique agricole et que l'on constate que par pure id ologie politique une courte majorit  municipale endoctrin e puisse voter contre ce projet   un c t  r voltant.

Un  lu est l  pour d fendre les int r ts de la commune et de ceux qui sont la source m me de sa vie et non pour promouvoir un dogme politique.

Cette crise de mauvaise humeur pass e, je ne peux que remettre en avant la qualit  de ce dossier qui ram ne le cheptel   l'existant.

La s curisation du plan d' pandage avec la nouvelle  tude de la chambre d'agriculture s curisant ce point sensible et important.

Ce point est extr mement important car les derni res recherches prouvent que l'enrichissement des terres par des engrais organiques (fumier) augmente le stockage carbone des terres ainsi trait es.

<https://lenergeek.com/2024/11/24/decouverte-revolutionnaire-engrais-organiques-transforment-durablement-terres-agricoles/>

Les opposants   ce projet ne peuvent m me pas se cacher derri re de faux arguments climatiques pseudo  cologiques !

Merci   ceux qui auront eu la patience de me lire jusqu'au bout.

Souhaitons que le Bon Sens perdure et soit le seul juge.